



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.802**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-16152- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRASPASSE POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES DANS LE CADRE
DU PLAN D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL (P.E.A.C) A DESTINATION DES
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - EXERCICE 2011**

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliot BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à M. André GUINDE

Excusés sans pouvoir :

Mme Sylvaine DI CARO, M. Alexandre GALLESE, Mme Sophie JOISSAINS, M. Christian LOUIT, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11/07/11

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES DANS LE CADRE DU PLAN D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL (P.E.A.C) A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - EXERCICE 2011 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le Rectorat d'Aix-Marseille, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Ville, il est mis en œuvre un Plan d'Enseignement Artistique et Culturel (PEAC) destiné à favoriser l'éducation artistique dans l'ensemble des écoles de la Ville.

Par délibération n° 2007.0286 en date du 26 mars 2007, la Ville a confié à la Caisse des Ecoles la gestion administrative et financière de ce plan.

A ce titre, pour l'année scolaire 2010/2011, 150 ateliers (théâtre, cinéma, arts visuels, art lyrique, danse, musique, cirque, lecture) et plusieurs spectacles ont été mis en place au sein des écoles élémentaires et maternelles de la Ville.

Afin de financer ces différents projets, il convient d'allouer à la Caisse des Ecoles, au titre de l'exercice 2011, une subvention d'un montant de **100 000,00 €**.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de **100 000,00 €** à la Caisse des Ecoles dans le cadre du Plan d'Enseignement Artistique et Culturel, au titre de l'exercice 2011
- **DIRE**, que la dépense en résultant sera imputée au budget de la Ville – Exercice 2011 – ligne budgétaire **92213 657361 1372** qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.802 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES DANS
LE CADRE DU PLAN D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL (P.E.A.C) A
DESTINATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - EXERCICE 2011**

Présents et représentés	: 42
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 7
Suffrages Exprimés	: 42
Pour	: 42
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Christine BERNARD, M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA, M. Robert FOUQUET, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Arlette OLLIVIER, Mme Françoise TERME

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ANNEXE

SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES

O B J E T	2009	2010	2011	Imputation
Plan d' Enseignement Artistique et Culturel (P.E.A.C.)	70 000,00	100 000,00	100 000,00	92213 657361 1372
	70 000,00	100 000,00	100 000,00	